



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

COMMUNIQUÉ MULTIDIFFUSION

N°012/MATD/DGE/2025

**À Messieurs les Directeurs régionaux,
À Mesdames et Messieurs les Directeurs préfectoraux,
À Mesdames et Messieurs les Directeurs communaux de Conakry,
À Mesdames et Messieurs les Chefs de services communaux,**

La Direction Générale des Élections vous informe de la tenue simultanée des formations des membres des bureaux de vote dans les communes urbaines et rurales, ainsi que des membres des Commissions Administrative de Centralisation des votes (CACV) et des Commission de Réception et de transmission des Procès-verbaux (CRTPV) dans les chefs-lieux des régions administratives, les 25 et 26 décembre 2025, sur toute l'étendue du territoire national.

Compte tenu de l'importance de ces deux activités, il est demandé que les membres des bureaux de vote demeurent dans leurs communes respectives et que tous les membres des Commissions administratives de centralisation des votes (CACV) ainsi que des Commissions de réception et de transmission des procès-verbaux (CRTPV) rallient les chefs-lieux des régions administratives (Kindia, Boké, Labé, Kankan, Faranah, Mamou, N'Zérékoré).

En comptant sur votre bonne collaboration, veuillez agréer, **Mesdames et Messieurs**, l'expression de notre considération distinguée.

Conakry, le 24 décembre 2025

La Directrice Générale



Mme CAMARA Djenabou Touré

